



Feuille de Match

Coupe de France des Clubs

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

Ligue Bretagne PJP, 2 rue Jean-Claude Legat, 56230 Questembert

CD22PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Plozeff

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 3 pts / Triplettes = 5 pts

FFJP - Liges de Bretagne - Comité 22 PJP

Phase Départementale 22

Tour n°

Date : 18 Juin 2017

Lieu : LOUDÉAC

A Equipe n° : 1 **A**

Club : LOUDÉAC

B Equipe n° : 2 **B**

Club : AS TRESBOEOP

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
GUILLOT ANDRÉ	02253190

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
AZEVEDO RICHARD	02236146

A Composition Equipe A

NOM + Prénom	n° licence	n°
CHAUVÉ ALEXIS	02253049	1
DUANT VINCENT	02253010	2
JAMOIS JÉRÔME	02253059	3
BRUNETEAU DAVID	02253033	4
AMICEL TONY	02234435	5
STRIMOUY ROUAN	02253217	6

B Composition Equipe B

NOM + Prénom	n° licence	n°
LANDREAU CELINE	04401511	1
KITCHEKEREKIAN SANDRINE	02239125	2
JACQUEL FRANCK	02239092	3
LE BOLLOCH LILIAN	02227003	4
RELO JEROME	02239072	5
FLAMENT RENAUD	07815622	6
SAVE BENTAMIN	02234084	7
CLOAREC JULIEN	02900551	8

contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels incidents extérieurs.
 Un joueur ne présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFJP), il devra s'acquiescer à l'application d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité Régional de Bretagne.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence
GUILLOT ANDRÉ	02253190

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence
AZEVEDO RICHARD	02236146

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48 H. au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 de la CFC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 05 40 45 54 21 - etienne.symoneaux@petanque.fr

Membres : Didier de BRITO - Jean-Michel DUBOURG - Michel RELO

24
24
24
24
24
33

A			
Oublié			
n°	NOM - Prénom	SCORÉ	PTS
1	THOMAS ROBERT	13	2-0
2	STRULLON ROBERT	8	2-0
3	SANTON JEROME	10	2-0
4	CHAUVEL ALX	6	2-0
5	BRICEL TONY	10	2-0
6	DUBOUT VIKTOR	8	2-1
S/TOTAL PTS >		2	

B			
Oublié			
n°	NOM - Prénom	SCORÉ	PTS
1	LANDEAU Céline	10	0-2
2	RELO Jérôme	13	0-2
3	CLOAREC Julien	13	0-2
4	SANS BÉNARDIN	13	0-2
5	LE GUILLOCHOU	13	0-2
6	JACQUEL FRANCK	13	0-2
S/TOTAL PTS >		70	

26
29
32

DOUBLETTES			
1	BRUNSTEIN ANNE	13	2-0
2	CHAUVEL ALX		
1	BRICEL TONY	13	2-0
2	STRULLON ROBERT		
1	SANTON JEROME	13	2-0
2	DUBOUT VIKTOR		
S/TOTAL PTS >		6	

DOUBLETTES			
1	LANDEAU Céline	6	0-1
2	LE GUILLOCHOU		
1	SANS BÉNARDIN	12	0-2
2	CLOAREC Julien		
1	JACQUEL FRANCK	13	0-2
2	FLAQUET RENAUD		
S/TOTAL PTS >		2	

39
28

TRIPLETTES			
1	BRUNSTEIN ANNE	12	5-0
2	CHAUVEL ALX		
3	BRICEL TONY		
1	SANTON JEROME	10	5-0
2	DUBOUT VIKTOR		
3	STRULLON ROBERT		
S/TOTAL PTS >		✓	

TRIPLETTES			
1	LANDEAU Céline	13	0-5
2	LE GUILLOCHOU		
3	RELO Jérôme		
1	SANS BÉNARDIN	13	0-5
2	CLOAREC Julien		
3	FLAQUET RENAUD		
S/TOTAL PTS >		10	

A Total Général Equipe A PTS > 8

B Total Général Equipe B PTS > 23

Signant: Equipe n° 2 du Club de
Perdant: Equipe n° 1 du Club de

IRÉNEUS
LOUÏEAC

Signature Cap. Equipe A Signature de l'Arbitre Signature Capitaine Equipe B

Réserves:

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)
Le club ayant gagné la rencontre s'occupe de l'arbitrage. Les clubs perdants (à l'exception de ceux qui ont gagné) doivent payer l'arbitrage.
Le club ayant gagné la rencontre s'occupe de l'arbitrage. Les clubs perdants (à l'exception de ceux qui ont gagné) doivent payer l'arbitrage.
Les frais de match (mail ou postal) des clubs perdants sont à la charge de l'organisateur de la rencontre.
Chaîne SYMONDAUX - ES, chemin de Landerval - 27200 FLEURY SUR OISE - 06 40 45 54 22 - e-mails: symondaux@orange.fr